



Erreur des relevés de la caisse complémentaire de retraite

Par **piegu**, le **23/08/2011** à **15:50**

bonjour

ma caisse de retraite complémentaire s'est trompée depuis plus de 2 ans , dans tous les relevés que je demandais , pour connaître mes revenus futurs , lors de faire valoir mes Droits j'aurais du suivant ces relevés avoir environ 55000 points et je me retrouve (meme après avoir signé leur dernier relevé où il y a bien environ ces 55000 points pour faire definitivement mon dossier final !!!!) avec 47000 points !!!

j'avais fait ma demande de retraite , en fonction de mes revenus futurs

j ai 64 ans, et vous précise qu'il sagit bien (non pas de la Cnav) , de la Caisse complémentaire des Cadres

qui a fait l'erreur ? ce n est pas moi qui doit gérer leurs dossiers !!!

que dit le Droit et la Jurisprudence sur ces sujets ?

quels sont les moyens Juridiques sue je peux utiliser

je vous remercie par avance de votre réponse